



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 45 – Semaine du 15 au 19 novembre 2021

## En bref

### Tunisie :

- Le PIB a progressé de 0,7% au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021
- Le taux de chômage augmente à 18,4% de la population active au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021, le plus haut taux depuis 2011
- La loi de finances rectificative prévoit un déficit budgétaire de 9,8 Md TND (3 Md EUR)
- L'Etat lève 623 M TND (190 M EUR) par emprunt obligataire national
- Les flux d'IDE entrants au cours des 9 premiers mois de 2021 restent quasi-stables par rapport aux 9 premiers mois de 2020

### LE CHIFFRE À RETENIR

+0,7%

Taux de croissance au T3 2021 en  
glissement trimestriel

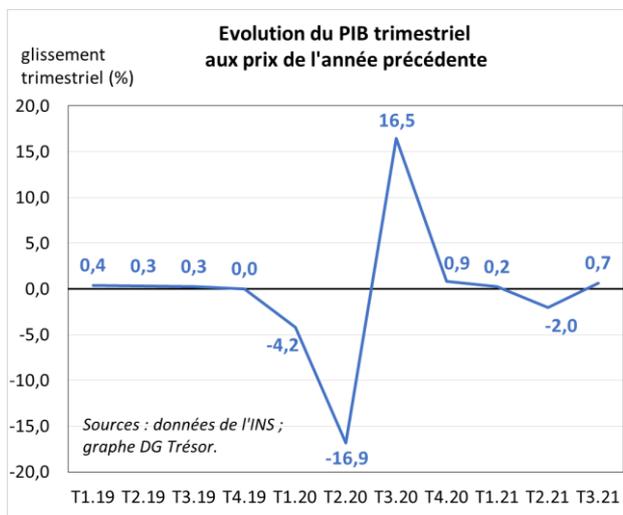
### Libye :

- Tenue de la conférence internationale pour la Libye à Paris le 12 novembre
- Les banques centrales de Libye et de Tunisie s'engagent à coopérer davantage
- La troisième conférence sur l'économie agricole aura lieu à Tripoli les 22 et 23 novembre
- Le paquebot Kevalay Queen amarre au port de Misrata

## Tunisie

- Le PIB a progressé de 0,7% au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021

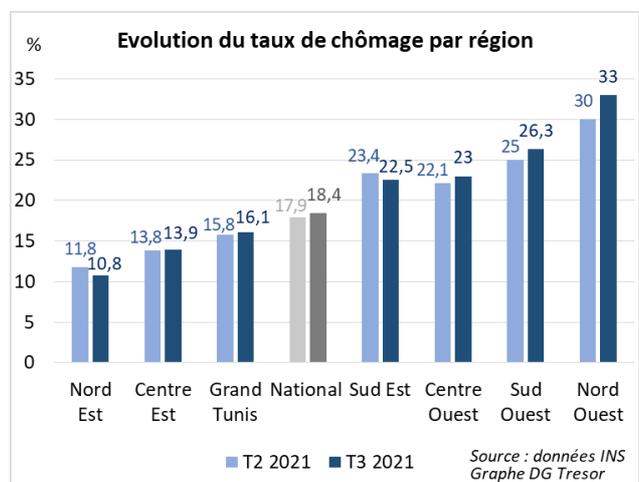
Selon l'Institut national de la statistique (INS), le PIB aux prix de l'année précédente a augmenté de 0,7% entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre de 2021, après une baisse de 2% au trimestre précédent. Selon la ventilation sectorielle des contributions à la croissance, la récession du 3<sup>e</sup> trimestre s'explique notamment par la reprise de l'activité dans les secteurs des services d'hôtellerie, de café et de restauration (+66,9%) et des services du transport (+17,8%). A contrario, les secteurs du raffinage du pétrole (-15,2%), de l'industrie des matériaux de construction (-12,5%) et de l'extraction du pétrole et du gaz (-12,3%) ont connu une baisse de leur activité.



En glissement annuel, le PIB a augmenté de +0,3% au 3<sup>e</sup> trimestre 2021. L'INS précise cependant que le niveau corrigé des variations saisonnières de la production réelle au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 était toujours inférieur à celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 avant la crise du covid-19.

- Le taux de chômage augmente à 18,4% de la population active au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021, le plus haut taux depuis 2011

D'après l'INS, la Tunisie comptait 762 600 chômeurs au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, soit 18,4% de la population active, le plus haut taux de chômage observé depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2011, année de la Révolution. Il augmente ainsi de 0,5 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent (17,9%), et marque une **nette hausse par rapport au niveau pré-crise sanitaire (15,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2020)**. Le taux de chômage reste **particulièrement élevé pour les femmes** (24,1%, contre 15,9% pour les hommes) **et chez les jeunes** (42,4% des 15-24 ans), et touche particulièrement les **régions de l'Ouest et du Sud** du pays. Le Nord-Ouest a connu la plus forte hausse du chômage (+3 points de pourcentage par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2021 à 33%).



- La loi de finances rectificative prévoit un déficit budgétaire de 9,8 Md TND (3 Md EUR)

Selon la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2021 publiée dans le Journal Officiel de la République tunisienne (JORT) le 16 novembre 2021, **le déficit budgétaire atteindrait finalement 9,8 Md TND**, contre un déficit de 7,9 Md TND initialement prévu par la loi de finances initiale (LFI) pour 2021, et

proche de la prévision du FMI de 9,9 Md TND publiée en octobre 2021. **Cela correspondrait à un déficit d'environ 8,1% du PIB.** Les dépenses budgétaires sont plus élevées qu'initialement prévues (44,2 Md TND contre 40,2 Md TND dans la LFI), de même que les ressources budgétaires mais dans une moindre mesure (34,4 Md TND contre 33,1 Md TND dans la LFI). La hausse des dépenses est liée notamment à la hausse de la masse salariale par rapport à la LFI, des dépenses de subventions aux hydrocarbures (flambée des cours du baril autour de 80 USD le baril de Brent actuellement contre une hypothèse de 45 USD dans la LFI) et des dépenses de gestion. **Les besoins de financement ont ainsi augmenté à 21,1 Md TND, contre 18,7 Md TND prévus dans la LFI,** couverts par des emprunts domestiques en forte hausse (8,1 Md TND contre 5,6 Md TND dans la LFI), tandis que les emprunts extérieurs seront moins importants que prévus (12,1 Md TND contre 13 Md TND dans la LFI).

A noter que le projet de loi de finances est habituellement déposé à l'Assemblée des représentants du peuple pour examen, mais dans le contexte des mesures exceptionnelles instaurées par le président Kaïs Saïed qui gèlent le Parlement, le projet de loi de finances rectificative a simplement été publié au JORT.

- **L'Etat lève 623 M TND (190 M EUR) par emprunt obligataire national**

La troisième tranche de l'emprunt obligataire national 2021, dont les souscriptions étaient ouvertes du 3 au 12 novembre 2021, a permis au Trésor de récolter près de 623 M TND (190 M EUR). Cet emprunt, d'une durée de remboursement de 5 à 7 ans, se divisait en trois catégories d'obligations : (i) A, d'une valeur nominale de 10 TND à un taux fixe de 8,7% par an ou à un taux d'intérêt nominal variable (taux d'intérêt mensuel du marché monétaire TMM +2,45%) selon le choix du souscripteur ; (ii) B, d'une valeur nominale de 100 TND à un taux fixe de 8,8% par an ou un taux d'intérêt nominal variable (TMM+2,55%) selon le choix du souscripteur; (iii) C, d'une valeur nominale de 1000 TND à un taux fixe de 8,9% par an ou un taux d'intérêt nominal variable (TMM+2,65%) selon le choix du

souscripteur. Pour rappel, les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> tranches de l'emprunt national 2021 avaient permis de lever respectivement 700 M TND (environ 213 M EUR) en juin et 468 M TND (142 M EUR) en août.

- **Les flux d'IDE entrants au cours des 9 premiers mois de 2021 restent quasi-stables par rapport aux 9 premiers mois de 2020**

Selon des données de l'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA), les flux d'investissements internationaux entrants en Tunisie (IDE et investissements de portefeuille) ont atteint 1,38 Md TND (soit 426 M EUR) sur les 9 premiers mois de 2021, soit une baisse de 2% par rapport aux 9 premiers mois de 2020, et de 32,5% par rapport aux 9 premiers mois de 2019, avant la crise. Les flux d'IDE, qui représentent 98,7% des flux d'investissements étrangers totaux, sont restés quasi-stables, augmentant de 0,1% en g.a. à 1,36 Md TND (soit 420 M EUR). Ils ont cependant diminué de 28,1% par rapport aux 9 premiers mois de 2019. Si les flux d'IDE ont baissé dans les secteurs de l'industrie (-3% à 755 M TND), de l'énergie (-20,2% à 405 M TND) et de l'agriculture (-56,4% à 5,2 M TND), ils ont nettement augmenté dans les services (+201,8% à 201 M TND). Les flux d'investissements de portefeuille ont, eux, baissé de 62,1% en un an pour atteindre 18,1 M TND (5,6 M EUR).

## Libye

- **Tenue de la conférence internationale pour la Libye à Paris le 12 novembre**

A un peu plus d'un mois des élections présidentielles libyennes, la France a accueilli à Paris une conférence internationale pour la Libye le 12 novembre dernier. Coprésidée avec l'Italie et l'Allemagne et associant étroitement les Nations unies, la réunion a rassemblé des chefs d'État, de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères d'une trentaine de pays participant au processus de Berlin et/ou étant voisins de la Libye, ainsi que des représentants d'organisations internationales. L'objectif de la conférence était d'apporter un soutien à la poursuite de la transition politique engagée et à la tenue des élections présidentielles le 24 décembre 2021, en accord avec la feuille de route adoptée par le Forum de dialogue politique libyen (LPDF) à Tunis en novembre 2020. Les participants ont réaffirmé leur engagement à combattre les différentes ingérences dans le conflit et dans les affaires intérieures libyennes. Le retrait des forces étrangères et des mercenaires était au cœur de leurs préoccupations. Sur le volet économique, la conférence a rappelé l'importance de l'unité et l'intégrité des institutions financières du pays et la nécessité de répartir les richesses du pays de manière équitable et transparente.

- **Les banques centrales de Libye et de Tunisie s'engagent à coopérer davantage**

Les gouverneurs de la Banque centrale de Libye (BCL), Seddik Al-Kabir, et de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouane El Abassi, ont récemment signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération entre les deux pays. La lettre d'intention invite à accroître l'échange d'informations dans le domaine des transactions financières, à développer une supervision bancaire, une politique monétaire et des

systèmes de paiement efficaces. Les deux pays se sont aussi engagés à intensifier leur collaboration en matière de formation de la jeunesse.

- **La troisième conférence sur l'économie agricole aura lieu à Tripoli les 22 et 23 novembre**

Organisée par la faculté d'agriculture de l'université de Tripoli et par la société libyenne d'économie agricole, la troisième édition de la conférence sur l'économie agricole a pour thème les défis et perspectives du développement agricole en Libye. Elle devrait permettre aux chercheurs du domaine d'échanger leurs connaissances et aux responsables politiques de formuler les stratégies du pays en matière de sécurité alimentaire. Elle a aussi pour objectifs de présenter les opportunités d'investissement et de promouvoir les projets agricoles et alimentaires du pays.

- **Le paquebot Kevalay Queen amarre au port de Misrata**

Le terminal de Misrata a accueilli le 16 novembre le premier bateau de croisière qui sera affecté aux lignes reliant la Libye à la Turquie, la Tunisie et l'Égypte. Le navire, ayant un temps appartenu à la compagnie franco-italienne Corsica Ferries, a été acheté en août 2021 par la société privée libyenne Kevalay. Il a une capacité de 810 passagers, 2 000 tonnes de marchandises, 340 voitures et 30 camions. La date d'ouverture de la ligne maritime qui liera les ports de Misrata, Sfax, La Goulette et Zarzis, n'est pas encore déterminée. Pour rappel, il existe actuellement trois lignes maritimes régulières de transport de marchandises entre Libye et Tunisie.